

Index AI : PRE01/170/2013
04 April 2013

Pologne. Il faut empêcher l'expulsion imminente d'un groupe de Roms

Un groupe de Roms vivant en Pologne risquent d'être expulsés et de se retrouver à la rue d'un moment à l'autre, à la suite d'une décision des autorités qui constitue une violation flagrante du droit international relatif aux droits humains, a déclaré Amnesty International jeudi 4 avril.

La ville de Wrocław, dans l'ouest de la Pologne, prévoit, initiative rare dans ce pays, de forcer environ 60 Roms de Roumanie à quitter un camp informel établi sur un terrain municipal, tout en ne leur proposant aucune solution de relogement.

« Expulser de force une soixantaine de personnes est absolument inacceptable de la part d'un gouvernement très clairement tenu de respecter les droits humains », a indiqué Marek Marczyński, directeur adjoint du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Une solution de relogement doit être trouvée avant que 60 personnes, dont 35 mineurs, ne se retrouvent sans domicile », a ajouté Marek Marczyński.

Les résidents se sont vu adresser le 26 mars un avis d'expulsion leur donnant 14 jours pour quitter les lieux, mais les autorités municipales ne les ont jamais consultés au sujet de leur relogement.

Si les autorités ne fournissent pas de solutions de relogement satisfaisantes et ne consultent pas la communauté concernée, l'expulsion portera atteinte au droit international relatif aux droits humains et aux normes associées.

Amnesty International a écrit au conseil municipal de Wrocław afin de lui demander de suspendre l'expulsion mais n'a reçu aucune réponse, et craint que cette mesure ne soit appliquée dans les semaines à venir.

La communauté de la rue Kamińskiego vit dans cette zone depuis trois ans, soit depuis son expulsion d'un autre site à Wrocław. Ses membres n'ont pas accès aux services de santé publics ni au système scolaire. Le seul soutien dont ils bénéficient vient d'une organisation non gouvernementale locale, qui propose des activités aux jeunes et quelques cours aux enfants.

L'ordre de les expulser a été émis juste avant la Journée internationale des Roms (8 avril), à l'heure où Amnesty International demande à l'Union européenne de mettre fin aux discriminations qui s'exercent contre les Roms à travers tout le continent et qui condamnent des millions de personnes à la pauvreté, à des conditions de vie très difficiles et à des vagues d'expulsions forcées.

« Il est perturbant de voir un membre de l'UE infliger ce genre de brimades », a déploré Marek Marczyński.

La communauté de la rue Kamińskiego constitue l'un des très rares quartiers informels roms du pays, où la majorité des Roms ont la nationalité polonaise.

Voir aussi :

[Europe. Ici et maintenant, droits humains pour les Roms. Un coup de semonce pour l'Union européenne](#)